

RENCONTRES MRC DES LAURENTIDES

6 octobre 1999 : reprise de l'avant-projet

22 novembre 1999 : consultation sur les variantes de tracé

- Amherst

9 décembre 1999 : consultation sur les variantes de tracé

- exécutif de la MRC
- 4 municipalités concernées (St-Jovite, Arundel, Huberdeau et Amherst)

Déc. 1999 - janv. 2000 : envoi postal aux résidents des municipalités touchées par l'une ou l'autre des quatre variantes

16 février 2000 : présentation du choix de la variante retenue

- Huberdeau et Amherst

RENCONTRES DES PROPRIÉTAIRES

Variante retenue

- propriétaires et riverains
- 270 invitations
- 3 portes ouvertes (21, 24 et 25 février)

Dépôt du rapport d'avant-projet : mars 2000

Préoccupations soulevées

- impact visuel, traversée du ch. Vendée et de la rivière Maskinongée
- impacts du tracé dans le secteur du lac à la Loutre
- informer davantage les villégiateurs et les résidents du lac à la Loutre

Engagement d'Hydro-Québec

- analyser des possibilités d'optimisation

OPTIMISATION DES LACS À LA LOUTRE ET MAILLÉ

Rencontre du 15 juin 2000

- propriétaires, villégiateurs et résidants
- 153 invitations
- copie conforme aux municipalités et MRC
- plus de 70 personnes présentes

11 juillet 2000 : envoi postal du compte rendu et carte

- copie conforme aux municipalités et MRC
- invitation à l'APEHL de former un groupe de travail sur l'optimisation

10 août 2000 : rencontre du comité de coordination de l'APEHL et conseil municipal d'Huberdeau

- invitation à former un groupe de travail

28 août 2000 : APEHL informe qu'elle ne participera pas au groupe de travail d'un tracé qu'elle rejette

Fin septembre : envoi au MENV et BAPE du complément sur les optimisations

envoi postal du complément

- propriétaires concernés (lac Maillé)
- MRC et municipalités concernées
- APEHL

Octobre 2000 : Dépôt au MENV et BAPE du complément
« *Impacts du tracé modifié et mesures d'atténuation* »